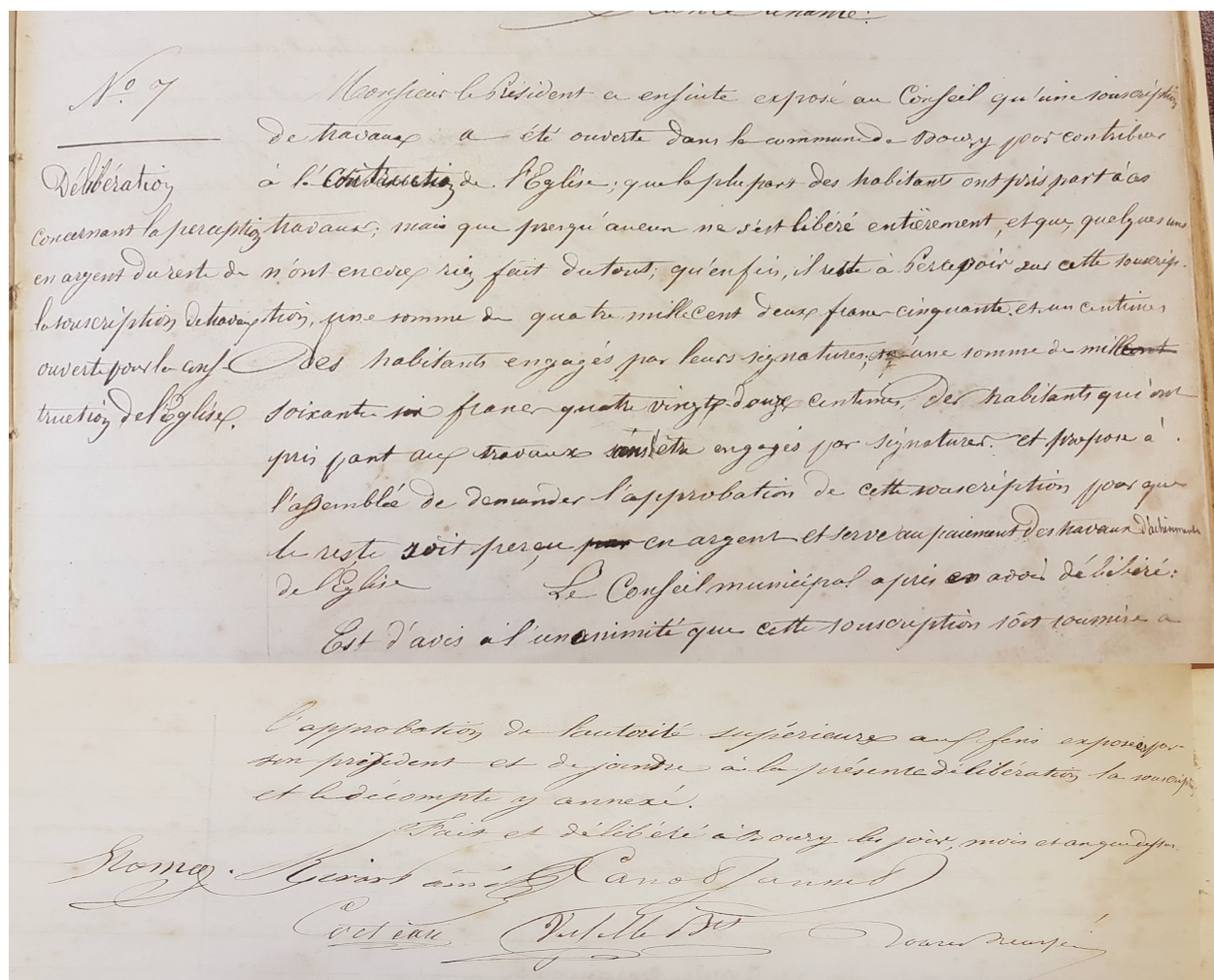


Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1856 à 1877

-0-
Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

-0-
fiche n°73

3 août 1856 – Délibération concernant la perception en argent du reste de la souscription des travaux pour la construction de l'église



« Monsieur le président a exposé au conseil qu'une souscription de travaux a été ouverte dans la commune de Bouzy pour contribuer à la construction de l'église ;
Que la plupart des habitants ont pris part à ces travaux ; mais que presque aucun ne s'est libéré entièrement, et que, quelques uns n'ont encore rien fait du tout ;
Qu'enfin, il reste à percevoir sur cette souscription une somme de quatre mille cent deux francs cinquante et un centimes.
Les habitants engagés par leurs signatures ; et une somme de mille soixante six francs quatre vingt douze centimes ;
Des habitants qui ont pris part aux travaux sans être engagés par signatures et propose à l'assemblée de demander l'approbation de cette souscription pour que le reste soit perçu en argent et serve au paiement des travaux d'achèvement de l'église.
Le conseil municipal après avoir délibéré, est d'avis à l'unanimité que cette souscription soit soumise à l'approbation de l'autorité supérieure aux fins exposées par son président et de joindre à la présente délibération la souscription et le décompte y annexé.
Fait et délibéré à Bouzy les jour, mois et an que dessus »